

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 2 de 11

Pictogrammes:**Mentions de danger**

| | |
|-------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H361f | Susceptible de nuire à la fertilité. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence

| | |
|-----------|--|
| P201 | Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |
| P260 | Ne pas respirer les vapeurs. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. |
| P405 | Garder sous clef. |

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges**Caractérisation chimique**

Mélanges d'amines organiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 3 de 11

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|---|--------------|------------------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | | | |
| 68410-23-1 | Polyaminoamide | | | < 50 % |
| | | | | |
| | Eye Dam. 1; H318 | | | |
| 100-51-6 | alcool benzylque | | | < 25 % |
| | 202-859-9 | 603-057-00-5 | 01-2119492630-38 | |
| | Acute Tox. 4, Acute Tox. 4; H332 H302 | | | |
| 98-54-4 | p-tert-butylphenol | | | < 15 % |
| | 202-679-0 | | 01-2119489419-21 | |
| | Repr. 2, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H361f H315 H318 H335 H411 | | | |
| 1477-55-0 | Xylylènediamine | | | < 15 % |
| | 216-032-5 | | 01-2119480150-50 | |
| | Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H331 H302 H314 H317 H412 EUH071 | | | |
| 90-72-2 | 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol | | | < 10 % |
| | 202-013-9 | 603-069-00-0 | 01-2119560597-27 | |
| | Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H302 H315 H319 | | | |
| 112-24-3 | 3,6-Diazaoctane-1,8-diamine (triéthylènetétramine) | | | < 5 % |
| | 203-950-6 | 612-059-00-5 | | |
| | Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H312 H314 H317 H412 | | | |
| 109-55-7 | N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine | | | < 5 % |
| | 203-680-9 | 612-061-00-6 | 01-2119486842-27 | |
| | Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1; H226 H302 H314 H317 | | | |
| 25620-58-0 | Triméthyl-1,6-hexanediamine | | | < 5 % |
| | 247-134-8 | | 01-2119560598-25 | |
| | Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A; H302 H314 H318 H317 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

- Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.
- En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

- En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
- Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

- Enlever les lentilles de contact.
- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 4 de 11

Consulter immédiatement un médecin (ophtalmologue).

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Faire boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Susceptible de nuire à la fertilité.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques. Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 5 de 11

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

- Conservier le récipient bien fermé.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas inhaler les vapeurs.
- Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

- Incompatible avec:
 - Des acides et des bases.
 - Oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- Conservier à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Elément de revêtement

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|-----------|-------------------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 1477-55-0 | m-Xylène-alpha,alpha'-diamine | - | 0,1 | | VLE (15 min) | |

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

- Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

- Ne pas inhaler les vapeurs.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage

- Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).
- Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Protection des mains

- Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/cotton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.
- La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.
- Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 6 de 11

Veuillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous :

<http://bestglove.com/site/chemrest/>**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|------------------|----------|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | Jaunâtre |
| Odeur: | D'amine |

Testé selon la méthode

pH-Valeur: Env. 8,5 - 11

Modification d'état

Point de fusion: n.d.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 200 °C

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: Env. 105 °C

Inflammabilité

solide: n.a.

gaz: n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: n.d.

Limite supérieure d'explosivité: n.d.

Température d'inflammation: n.d.

Température d'auto-inflammabilité

solide: n.a.

gaz: n.a.

Température de décomposition: n.d.

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur:
(à 50 °C) < 5 hPaDensité (à 20 °C): 1,02 - 1,04 g/cm³

Densité apparente: n.a.

Hydrosolubilité:
(à 20 °C) Non miscible**Solubilité dans d'autres solvants**

n.d.

Coefficient de partage: n.d.

Viscosité dynamique:
(à 20 °C) 800 - 1200 mPa·s

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 7 de 11

| | |
|-----------------------------------|------|
| Viscosité cinématique: | n.d. |
| Durée d'écoulement: | n.d. |
| Densité de vapeur: | n.d. |
| Taux d'évaporation: | n.d. |
| Épreuve de séparation du solvant: | 0 % |
| Teneur en solvant: | 0 % |

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatiblesDes acides et des bases.
oxydants**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.
Absence de données toxicologiques.**Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Xylylènediamine; 3,6-Diazaoctane-1,8-diamine (triéthylènetétramine); N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine; Triméthyl-1,6-hexanediamine)

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproductionSusceptible de nuire à la fertilité. (p-tert-butylphenol)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 8 de 11

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Expériences tirées de la pratique**Observation diverses**

L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.

L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures digestives.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

amines, liquides, corrosifs, n.s.a. (Xylylènediamine, N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 9 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C7

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagee:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

UN 2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

amines, liquides, corrosifs, n.s.a. (Xylylènediamine, N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C7

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagee:

E2

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

UN 2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Xylylènediamine, N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Marine polluant:

No

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagee:

E2

EmS:

F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

UN 2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Xylylènediamine, N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 10 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L
Passenger LQ: Y840
Quantité dégagee: E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855
IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0 %
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT PR 100 SF Comp. B

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 00359-1134

Page 11 de 11

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H331 | Toxique par inhalation. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H361f | Susceptible de nuire à la fertilité. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires. |

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)